

## COMPTES-RENDUS ET NOTES DE LECTURE

**Lionel Dupuy** : « *Jules Verne, la géographie et l'imaginaire* », Aux sources d'un Voyage extraordinaire : le Superbe Orénoque (1899), éditions La Clef d'Argent, février 2013.

Cet ouvrage est une version réduite et remaniée d'une thèse de doctorat en géographie.

L'auteur y exprime sa préoccupation première : comment à notre époque transmettre le savoir géographique alors que le public actuel est insuffisamment intéressé par le sujet et que son enseignement doit être repensé pour éveiller l'intérêt des jeunes. Sujet important puisqu'il s'agit là non seulement de l'acquisition d'un savoir géographique, mais également de sa transmission et de sa production future.

Lionel Dupuy a mené une étude géographique approfondie et systématique de l'œuvre de Jules Verne, et notamment celle des « Voyages Extraordinaires », ce qu'aucun auteur n'avait fait auparavant.

L'œuvre de Jules Verne, dit-il, a joué un rôle fondamental à l'interface de deux mondes, le premier se déclinant en : géographie, exploration, voyages, découverte et le second en : lecteurs curieux et élèves.

La création littéraire de Jules Verne a fasciné, non seulement, les lecteurs de son époque mais, de plus, ceux des générations suivantes. Par quels procédés a-t-il retenu l'attention de ses lecteurs, susciter des passions, éveiller des vocations ?

Ses romans sont géographiques. La réalité scientifique, est au cœur des romans « verniens ».

L'analyse du roman de Jules Verne « Le Superbe Orénoque » que conduit Lionel Dupuy nous fait découvrir les sources d'informations scientifiques auxquelles Jules Verne a puisé. (Celles-ci assuraient le sérieux scientifique de ses récits et les cautionnaient). D'autre part, nous sont révélées dans cette étude les sources d'inspiration qui structurent ce roman géographique, basé sur une exploration, la découverte réelle des sources de l'Orénoque. Sont relevées également les réminiscences historiques auxquelles le romancier s'est référé. Les auteurs prestigieux, sources d'inspiration pour Verne sont notamment Christophe Colomb, Élisée Reclus, Alexandre de Humboldt, Jules Crevaux, Jean Chaffanjon. L'analyse de Lionel Dupuy, véritable

enquête, peut conduire, hélas, à ressentir un certain désenchantement concernant l'œuvre de Jules Verne. Un constat sidérant ressort de l'étude des textes : beaucoup de citations que l'on ne saurait critiquer, mais des emprunts, des extraits nombreux pratiquement réécrits à l'identique, certains procédés utilisés par Verne conduisant à une confusion des auteurs cités.

L'analyse purement littéraire de cet ouvrage préserve ce qui est apprécié et recherché dans l'œuvre de Jules Verne : le merveilleux géographique, l'apport de son imaginaire pour créer un ailleurs. La base du merveilleux « vernien » : l'extraordinaire, la poésie, le symbole, le mythe, l'exotisme.

Lionel Dupuy propose avec cet ouvrage, une nouvelle lecture des « Voyages Extraordinaires ».

Partant de l'étude des écrits de Jules Verne, il avance que : « La littérature avec sa part d'imaginaire permet de transmettre le savoir géographique et d'éveiller l'intérêt ». Que « Géographie et imaginaire redonnent au géographe l'opportunité d'interroger autrement l'espace géographique et littéraire ». Il propose une voie nouvelle pour l'enseignement de la géographie.

Lionel Dupuy estime que le récit géographique sera la forme à privilégier pour intéresser de nouveaux lecteurs jeunes et moins jeunes à la géographie.

« Être géographe c'est dire, lire et écrire la terre ».

Ariane Audouin-Dubreuil

**Cédric Gras** : « *Le Nord, c'est l'Est, aux confins de la Fédération de Russie* », récit de voyage, éditions Phébus, 2013, littérature française.

Un récit de voyages en des points choisis d'une Sibérie morcelée, à la recherche « d'archipels humains perdus », semés dans les steppes, la taïga, les montagnes, sur les fleuves, aux bords des mers et des estuaires...

Cédric Gras découvre qu'une loi de l'époque soviétique a entraîné une étrange division du territoire sibérien en des dites « républiques autonomes », désignées comme « Les Territoires du Grand Nord et localités qui leur sont Assimilés ». Cette loi édictée pour la mise en valeur et l'exploitation des richesses de la Sibérie définit, encore maintenant, ce découpage administratif. Après la chute de l'URSS, pour prendre le relais du million deux cent mille réhabilités qui rentrèrent du goulag le gouvernement fit appel à une nouvelle